

# À FOND POUR LES COMMUNES VAUDOISES

## Charte institutionnelle du Secrétariat de l'UCV

### VISION

Rester l'interlocuteur de référence pour la défense des intérêts de toutes les communes vaudoises  
Renforcer la position de numéro un dans la formation des élu·es et employé·es communaux·ales, particulièrement en matière de finance, de droit et d'aménagement du territoire  
Développer un réseau d'information à destination des communes vaudoises et du grand public

### MISSIONS

Promouvoir et défendre les intérêts communs, les compétences et l'autonomie des communes vaudoises, notamment en représentant les communes auprès des autorités cantonales

Conseiller les communes membres sur le pilotage communal

Communiquer les informations relatives aux politiques publiques communales

Participer à la formation professionnelle des élu·es et employé·es communaux·ales

#### Expertise

Nous mettons à disposition de nos membres nos compétences et notre expertise dans l'ensemble des domaines de la gestion communale. Nous mettons l'accent sur des conseils individualisés en stratégie de gestion, en finance et en matière juridique

#### Orientation communes

A l'écoute des demandes des communes, nous mettons la priorité sur la qualité du service fourni. L'amélioration continue des prestations offertes passe notamment par notre disponibilité et notre professionnalisme, ainsi que par la prise en compte des besoins spécifiques des membres

### VALEURS

#### Communication proactive

La communication est la colonne vertébrale liant les organes, les membres de l'UCV, le grand public et les autorités cantonales. Nous incarnons ce rôle grâce aux organes de l'UCV, en travaillant en collaboration avec le Canton et en échangeant avec nos partenaires externes. Nous avons à cœur de diffuser régulièrement l'information via nos nombreux canaux

#### Formation continue

Nous proposons à nos membres des formations continues dans les différents domaines du pilotage communal. Convaincus par l'apprentissage continu, nous nous perfectionnons également afin de toujours maîtriser et développer des prestations de qualité aux communes